



## Méthode 1

# La veille documentaire globale

Etape indispensable à la réalisation de l'ensemble du diagnostic territorial, elle permet d'en bâtir le fondement et doit être réalisée en amont de toutes les autres étapes.

## Pourquoi utiliser cette méthode ?

Cette méthode permet de réaliser un **diagnostic global complet** en regroupant et en recoupant les informations connues sur la ville / le quartier (socio-économie, équipements, transports, environnement, commerces de proximité, loisirs, etc.), et de connaître les enjeux du territoire déjà déterminés par la ville ou d'autres acteurs à l'origine des documents. Elle peut s'appliquer pour un diagnostic global, c'est-à-dire portant sur l'ensemble des dimensions du quartier, ou pour un diagnostic recentré sur certains aspects, culturels, associatifs, etc. ( *Fiche méthode 1bis : La veille documentaire sur les acteurs*).

## Dans quels types de situations ?

- ✓ Pour faire un diagnostic complet
- ✓ Si vous êtes à la recherche de projets sans avoir identifié de domaine au préalable

## Comment faire ?

### Étape 1

**Récupérez tous les documents disponibles au sein de la coopérative**, comme **des études de marché, des plans stratégiques de patrimoine, des études menées en amont des opérations** (s'ils existent) ou couchez sur papier toutes les données connues sur le quartier (connaissance du terrain par le travail des commerciaux, par les discussions avec les habitants, etc.) Reprenez également tous les documents mis à disposition par les communes :

- ❑ **PLU : le Plan Local d'Urbanisme** présente un rapport de présentation qui contient différents éléments globaux et parfois centrés sur des quartiers relevant de la démographie, du cadre de vie, de l'environnement, des justifications sur les décisions prises en matière d'urbanisme (qui peuvent aider à déterminer les enjeux d'un territoire). Le PLU présente également un projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui peut porter sur différents quartiers de la ville. Il est donc important de vérifier si le quartier du diagnostic est compris au sein de ce PADD ou non.
- ❑ **SCoT : le Schéma de Cohérence Territoriale** regroupe des documents de planification urbanistique stratégique à long terme (20 ans). Il comporte un rapport de présentation qui est un résumé des connaissances des territoires, mais aussi des enjeux de celui-ci. Il peut donc faciliter le travail du diagnostic.

- ❑ Le SCoT contient également un PADD et un **DOO (document d'orientation et objectifs)**. Le DOO met en exergue des objectifs localisés ; il est donc utile de vérifier que son quartier est compris ou non dedans.
- ❑ **Etudes faites par des agences d'urbanisme / observatoires** : certaines villes qui connaissent une forte croissance urbaine et démographique font appel à des agences pour faire un diagnostic global ou pour traiter un sujet en particulier. Il est toujours intéressant de lire leurs conclusions, qui permettent souvent de mettre en lumière les enjeux du territoire. Si le thème paraît important (ex : parcours et flux résidentiels, commerces de proximité, etc.), il peut être utile de lire l'étude ou l'observatoire un peu plus en profondeur.
- ❑ **Travaux de concertation sur le quartier étudié** : ce travail, quand il existe, peut véritablement aider le diagnostic territorial, du fait de la participation des habitants. On peut y trouver les attentes de ces derniers, les problèmes qu'ils rencontrent dans leur quotidien et ce qu'ils aiment ou non dans leur espace de vie. Cela peut aider à diriger les objectifs des futurs partenariats avec les acteurs du quartier.

## Étape 2

**Cherchez des sources d'informations en-dehors des documents de la coopérative, qui portent sur l'économie sociale et solidaire sur le territoire ou encore sur la vie de quartier :**

- ❑ S'il existe un **journal local** par exemple, consultez-le régulièrement ;
- ❑ Rendez-vous sur le site de la **Chambre Régionale de l'ESS**, qui diffuse généralement un grand nombre d'informations sur des initiatives et des acteurs de la région ;
- ❑ Les **sites internet des mairies et des collectivités locales** peuvent contenir la liste des associations et lieux culturels de leur territoire d'intervention ;
- ❑ Une bonne pratique est aussi de **participer aux évènements** type conférences, forum des associations, salons, etc. pour y rencontrer directement ces acteurs.

## Étape 3

**Munissez-vous d'un tableau à remplir avec les informations nécessaires pour la coop.** Faites des lignes pour chaque document et des colonnes pour les types d'informations recherchées.



**Fiche Exemple d'outil ci-après**

## Étape 4

**Remplissez le tableau au fur et à mesure de la lecture des documents.** Ce tableau doit être le plus clair possible puisqu'il servira de synthèse. D'un coup d'œil, vous devez être en mesure de trouver les éléments nécessaires à votre analyse du quartier : *faiblesses ? forces ? acteurs présents ? objectifs de la ville par rapport à ce lieu ?*

Ce tableau est un constat de ce qui est connu sur ce quartier. Vous pouvez également **surligner les éléments qui vous paraissent les plus importants** et / ou faire un code couleur pour les forces et les faiblesses repérées. Vous pouvez faire une colonne spéciale avec les acteurs de la ville qui apparaissent durant la lecture (petit commerce de proximité, association d'habitants, etc.)

### Étape facultative

**Reprenez les représentations graphiques qui peuvent vous aider à comprendre le terrain** (carte de la commune avec les différents projets urbains par exemple). L'ensemble de ces données récoltées permet à la coop de faire le bilan sur le quartier, d'identifier les besoins des populations et de connaître les acteurs de la ville qui sont dynamiques sur le territoire.

## Combien de temps est nécessaire ?

Pour l'ensemble des données à disposition :

- Si 1 personne est mobilisée : 2 à 3 jours
- Si 2 personnes sont mobilisées : 1 à 2 jours

Il peut être bon de prévoir des temps dédiés dans la journée pour faire ce travail, notamment en fonction des documents à lire. Il est plus simple de lire un document en une seule fois et de ne pas « découper » sa lecture.



### Bon à savoir :

En raison du grand nombre d'informations, il peut être préférable de se diviser le travail et / ou de resserrer son angle d'attaque à un quartier en particulier, et de garder seulement quelques repères par rapport à l'ensemble de la ville (par exemple, pour le taux de chômage, donner les chiffres du quartier par rapport à ceux de la ville). Si la veille documentaire porte sur plusieurs quartiers, il sera nécessaire de faire un deuxième tableau afin que chaque tableau ne porte que sur un terrain en particulier.



Pour plus d'informations sur l'organisation du dossier « diagnostic territorial », voir la **fiche méthode n°8 : Construire et organiser son diagnostic**.



Exemple d'outil

# Tableau de veille

Documents	Histoire du quartier	Population	Économie et emploi	Loisirs	Logements, construction	Enjeux globaux	Acteurs et missions
Données de la coop							
PLU							
SCoT							
Concertation							
Etc.							

### **Histoire du quartier :**

Cette catégorie concerne les grandes lignes qui peuvent permettre d'éclairer la situation actuelle (ex : présence d'anciens bidonvilles ou au contraire quartier très récent, construction ex nihilo, etc.), mais aussi la situation du quartier / de la ville par rapport à une échelle plus large, comme celle de la métropole : le quartier est-il bien desservi ou est-il plutôt enclavé ? Des travaux ou des améliorations sont-elles prévues ? Etc.

### **Population :**

Cette ligne doit permettre de mieux connaître les populations qui vivent dans ce quartier (niveau de vie, d'études, taux de chômage, âges, compositions familiales...) et de comprendre de quoi ont besoin les habitants (exemples : si chômage important, alors besoin de centres de formation, si jeunesse particulièrement représentée, alors besoin d'écoles et d'aires de jeux, etc.).

### **Economie et emploi :**

Il s'agit ici de relever des informations sur les types d'activités présents dans le quartier et à quelle population les activités sont destinées (voir s'il y a une adéquation entre les CSP et les emplois proposés). On peut également relever les commerces présents (grandes surfaces, commerces de proximité ou les deux), et avec quelles dynamiques.

### **Loisirs :**

Cette case a pour but de relever tous les lieux de loisirs, culturels, bibliothèques, associations sportives, etc. qui peuvent être mentionnés dans les documents.

Si les documents n'en mentionnent que très peu, voire aucun, cela peut signifier une véritable carence dans ce domaine. Il peut être intéressant de se renseigner sur le site de la mairie.

### **Logements / constructions :**

Il faut ici identifier les typologies de logements construits dans le quartier et si elles sont en accord avec la population présente sur le site. Il faut noter aussi si les documents d'urbanisme prévoient des aménagements particuliers sur le quartier, et si oui, suivant quels objectifs.

### **Enjeux globaux :**

Dans les pages de présentation ou de conclusion des documents d'urbanisme, des enjeux sont relevés. Il peut être intéressant de les retranscrire afin de s'aligner avec les besoins repérés par la ville

### **Acteurs :**

Les documents ne se concentrent pas toujours sur les acteurs, néanmoins ils peuvent mentionner certaines associations très dynamiques dans la ville, des acteurs de l'ESS, ou encore des commerces de proximité, les centres culturels et de loisirs. Là encore, il peut être utile de se renseigner auprès de la mairie qui connaît l'ensemble des acteurs de ce type sur son territoire (pour faciliter vos recherches, pensez à regarder sur le site internet de la mairie si une liste de ces acteurs est disponible).



## Méthode 1 (bis)

# La veille documentaire sur les acteurs

Cette méthode peut être appliquée à la place de la méthode 1.

## Pourquoi utiliser cette méthode ?

Cette **formule plus allégée** vise à regrouper et recouper les informations connues des acteurs présents au sein de la ville / du quartier afin de connaître leurs missions. Cette méthode est dirigée vers les acteurs, mais vous pouvez la reprendre pour n'importe quel sujet en particulier que vous voulez traiter ou pour aborder des acteurs dans un domaine précis.

Vous pouvez aussi envisager une veille documentaire portant sur un sujet en particulier en fonction de vos projets.

## Dans quels types de situation ?

- ✓ Si vous avez déjà identifié un sujet précis sur lequel vous souhaitez travailler (bon de réduction dans un commerce de proximité ou dans un lieu culturel, accès à un type de service, partenariat avec une association pour organiser des animations dans une résidence...) pour développer un projet
- ✓ Si vous avez déjà imaginé un projet, pour vérifier sa faisabilité et mieux connaître les acteurs, services existants ou dynamiques sur lesquels vous pourriez vous appuyer

## Comment faire ?

### Étape 1

**Mettez sur papier tous les acteurs connus / avec lesquels la coopérative a déjà travaillé et sur quels projets** (il peut être nécessaire de questionner l'ensemble des collaborateurs pour dresser cette liste).

Reprenez également certains documents mis à disposition par les communes et tous types de **documents portant sur l'économie sociale et solidaire et la vie de quartier** :

- ❑ Liste de l'étape 2 de la  *Fiche méthode 1*;
- ❑ **Au sein du PLU ou du PLH, aller dans la section économie / emploi / loisirs** qui permettra de trouver les commerces de proximité, les centres culturels, etc. ( *Fiche méthode 1*);
- ❑ **Au sein des travaux de concertation, la parole des habitants** est au cœur du travail mené. Cela peut donc permettre de connaître leurs pratiques, leurs liens avec la vie associative du quartier, leur fréquentation des commerces de proximité, leurs besoins, etc. Cela peut aider à diriger les objectifs des futurs partenariats avec les acteurs du quartier.

## Étape facultative

Le Plan Local d'Urbanisme et / ou le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) possèdent un **projet d'aménagement et de développement durable (PADD)** qui peut porter sur différents quartiers de la ville. Au sein du SCoT, il y a aussi le **DOO (document d'orientation et objectifs)** qui met en exergue des objectifs localisés. Il est donc utile de vérifier que son quartier est compris ou non dans le PADD ou le DOO.

## Étape 2

**Munissez-vous d'un tableau à remplir avec les informations nécessaires pour la coop.** Faites des lignes pour chaque document et des colonnes pour les types d'informations recherchées.



*Fiche Exemple d'outil ci-après*

## Étape 3

**Remplissez le tableau au fur et à mesure de la lecture des documents.** Ce tableau doit être le plus clair possible puisqu'il servira de synthèse.

## Étape facultative

**Reprenez les représentations graphiques** qui peuvent vous aider à trouver les acteurs (carte de la commune avec les différents commerces, centres culturels éventuellement les projets urbains par exemple).

## Combien de temps est nécessaire ?

Pour l'ensemble des données à disposition : 1 journée environ.



### Astuce :

Si les acteurs listés ne concernent pas tous le même quartier, il peut être bon d'avoir un code couleur (pour ceux qui sont au sein du quartier et ceux qui sont en-dehors).



Pour plus d'informations sur l'organisation du dossier « diagnostic territorial », voir la **fiche méthode n°8 : Construire et organiser son diagnostic.**



Exemple d'outil

# Tableau de veille

Documents	Culture / Loisirs	Commerces de proximité	Économie sociale et solidaire	Autres	Asso et leurs missions	<i>Facultatif : projets prévus au sein du quartier</i>
Données de la coop						
PLU						
SCoT						
Concertation						
Etc.						